

## R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

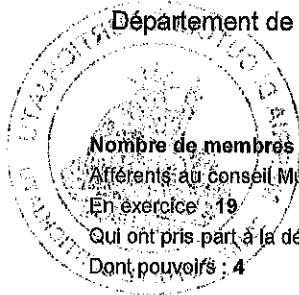


## EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Corse-du-Sud

COMMUNE de CUTTOLI-CORTICCHIATO

**Nombre de membres :**

Affiliés au Conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 19

Dont pouvoirs : 4

Date de la convocation : 01/06/2026

Date d'affichage : 08/06/2026

L'an deux mil vingt six, le cinq juin, à 18h00, le Conseil Municipal de la commune de CUTTOLI-CORTICCHIATO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Jean BIANCUCCI.

Étaient présents : M. Jean BIANCUCCI, Mme Marie MORESCHI, M. Sampiero ANDREANI, Mme Marie-Paule CRUCIANI, M. Jérôme PIERLOVISI, Mme Céline PAOLETTI, M. Jean-Baptiste TORRE, Mme Mathéa BRUNI, M. Pascal TORRE, Mlle Carla-Serena CORTICCHIATO, M. Jean-Baptiste VINCIGUERRA, Mme Lydia ANDARELLI, M. Dominique BIANCUCCI, M. Antoine SODINI, M. Julien TAVERA.

Étaient absents excusés : M. Mathieu CESARANO, Mme Sarah SENTENAC, M. Paul CORTICCHIATO, Mme Marie-Françoise TORRE.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : M. Mathieu CESARANO en faveur de M. Jérôme PIERLOVISI, Mme Sarah SENTENAC en faveur de Mme Marie-Paule CRUCIANI, M. Paul CORTICCHIATO en faveur de M. Antoine SODINI, Mme Marie-Françoise TORRE en faveur de M. Julien TAVERA.

Secrétaire : Mme Marie-Paule CRUCIANI.

**OBJET : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°1****Délibération n° : MA-DEL-2026-037**

Le Maire informe le conseil municipal que des virements de crédits sont nécessaires sur le budget 2026.

- Enlever la somme de 20 500 € inscrite à tort au l'article 675, en dépenses de fonctionnement,
- Prévoir la somme de 5 811,27 € pour remboursement d'un trop perçu de taxe d'aménagement en dépenses d'investissement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de procéder aux virements suivants, sur le budget de l'exercice 2026.

**COMPTES DEPENSES**

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
042 / 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées		20 500.00
011 / 615231	Voies	20 500.00	
011 / 6156	Maintenance		5 811.27
10 / 10226 / OPFI	Taxe d'aménagement	5 811.27	
023 / 023	Virement à la section d'investissement	5 811.27	
	<b>Total</b>	32 122.54	26 311.27

**COMPTES RECETTES**

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
021 / 021 / OPFI	Virement de la section de fonctionnement	5 811.27	

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/06/2026

Publication : 08/06/2026

**Total**

5 811.27

0.00

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an.

Certifiée exécutoire après transmission à la  
Préfecture de Corse-du-Sud et publication par  
voie d'affichage le 08/06/2026

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire, M. Jean BIANCUCCI

